

Emmanuel Macron ce vendredi à Kinshasa : la France joue son va-tout en RDC

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 702 du vendredi 3 au dimanche 5 Mars 2023 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Insécurité dans l'Est, dysfonctionnements à la Geni...

Le report des élections à l'ordre du jour

P. 2

Royalties dues à Dan Gertler : la Présidence de la République renvoie dans les cordes J-C. Mputu et « Congo n'est pas à vendre »

Si le ridicule pouvait tuer, il y a des ONG qui devaient se taire à jamais. Pour avoir fait de l'homme d'affaires israélien, Dan Gertler, son fonds de commerce, « Congo n'est pas à vendre » (CNPAV) vient de recevoir un camouflet de la part de la Présidence de la République pour avoir distillé dans l'opinion publique de fausses informations selon lesquelles le milliardaire israélien aurait déjà perçu près de 60 millions USD de royalties, depuis la signature, le 24 février 2022, d'un accord de cession des actifs miniers et pétroliers avec la RDC. Entre-temps, c'est devant la justice...

P. 6



PARLONS-EN

L'aberration «Rwandophone»

ECONEWS

A l'avenir, et à compter de mercredi 1^{er} mars 2023, la confusion ne sera plus de mise. Dorénavant, tous les chats seront appelés par leur nom. Finie l'hypocrisie planétaire Plus besoin de se cacher derrière des qualificatifs qui ne s'appuient sur aucune origine historique ou ethnographique avérée. Devant la presse d'ici et d'ailleurs, le ministre de la Communication et Médias, s'exprimant après l'exposé magistral du professeur Kalala Tshibangu sur l'historique de la création, de la délimitation et de la démarcation des frontières de l'Est de la République Démocratique du Congo, a clairement indiqué, et c'est une pre-

(Lire en page 2)

Surchauffe sur le marché des changes : le Gouvernement se tourne vers la BCC pour calmer la tempête

P. 5

Adolphe Muzito : « Le peuple congolais n'a pas des sentiments anti-français »

P. 12

Insécurité dans l'Est, dysfonctionnements à la Ceni...

Le report des élections à l'ordre du jour

Le ton en a été donné en deux temps. D'abord à la tribune de la 52^{ème} session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, le président de la République Démocratique du Congo s'est exprimé sans fioritures : la persistance de la guerre dans l'Est de son pays risque d'hypothéquer la tenue des élections générales (dont la présidentielle) prévues en décembre 2023. Félix Tshisekedi l'a ensuite réitéré devant ses compatriotes vivant en Suisse : la poursuite

La déclaration de Félix Tshisekedi ne procédait pas du simple hasard. Le report des élections était dans l'air de longue date. A l'UDPS, son parti politique, et dès les premiers mois de son accession au pouvoir, il n'était fait aucun secret de la volonté de se pérenniser au pouvoir. Certains, parmi les plus radicaux, allant jusqu'à évoquer l'organisation des élections au milieu des années 2030. Tandis que le camp des modérés exprimait plutôt la probabilité de périodes de transition élastiques et indéfiniment renouvelables. Ce qui revient au même.

LE M23 POUR PRÉTEXTE

La réapparition du mouvement rebelle du M23, pourtant entièrement défait en 2013 et cette fois soutenu en hommes et logistique par l'armée rwandaise, est venue offrir un prétexte en or aux tenants de la pérennisation du pouvoir de Félix Tshisekedi.

Après la perte de la cité frontalière de Bunagana et l'occupation de plusieurs localités de la province du Nord-Kivu, il était devenu évident que l'opération du

déploiement du matériel en vue de l'enregistrement et l'enrôlement des électeurs devenait une gageure quasiment impossible à relever, malgré la présence de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est peu prompte à passer à l'offensive.

La multiplication des initiatives diplomatiques (processus de Luanda, de Nairobi I,II,III); les appels à la communauté internationale et des timides condamnations du Rwanda de la part de cette dernière n'ont pas fait bouger les lignes. Au contraire, l'armée rwandaise et ses supplétifs du M23 se déploient au jour le jour et ne semblent pas prêter une quelconque attention aux menaces de Kinshasa qui privilégie la voie diplomatique dans la résolution de la crise.

BALLON D'ESSAI OU VOLONTÉ AFFIRMÉE

L'on aurait tort de croire que la déclaration de Félix Tshisekedi lors de son séjour helvétique était un simple ballon d'essai destiné à jauger une opinion du reste résignée. Cependant, les positions affichées par ses nou-

veaux alliés ne laissent pas place au doute. Le député Lambert Mende, naguère thuriféraire parmi les plus féroces d'un kabilisme triomphant, passé depuis dans le camp tshisekediste, a déclaré que «la priorité pour les Congolais aujourd'hui devrait être celle de trouver des voies et moyens d'en finir avec cette agression au lieu de parler élections».

Il est rejoint par l'un de ses collègues transfuge du camp de Moïse Katumbi. Selon Eliezzer Tambwe, «le peuple devrait faire le choix entre sa sécurité, son développement et les élections». Nul doute qu'au cours des jours et semaines à venir verront les rangs des adeptes du report des élections s'enfler jusqu'à atteindre les travées du parlement dont la rentrée le 15 mars sera déterminante.

LA SOUS-RÉGION SE MET EN MOUVEMENT

Dans la sous-région, l'on s'active pour éviter un chaos généralisé en RDC. Président de l'EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est), le Burundais Evariste

Ndayishimiye a profité de la tenue à Kinshasa du Sommet de la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale) pour faire, juste après, la traversée du fleuve Congo, à la rencontre du président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo.

De Burundi jusqu'à Brazzaville, on cherche à convaincre le Président Félix Tshisekedi à s'inscrire dans la dynamique d'un dialogue qui prendrait également en compte les revendications du M23 et de l'opposition congolaise. Depuis le mini-sommet d'Addis-Abeba sur la RDC, Luanda a reçu mandat d'approcher le M23 – ce que le président angolais a confirmé dans un entretien à RFI (lire en page 8).

Les élections, devenant plus que jamais hypothétiques à l'échéance du 20 décembre 2023, c'est l'objet d'un dialogue qui est mis en avant. A ce jour, on apprend que les discussions acheminent autour du format et de la durée de la transition. Un dossier désormais pris en charge au niveau sous-régional et qui se traite sur l'axe Bujumbura-Brazzaville-Luanda.

PARLONS-EN

L'aberration «Rwandophone»

(Suite de la Une)

mière (venant d'un membre éminent du gouvernement), que la notion de «Rwandophone» est un non-sens. Une incongruité historique répandue dès l'aube du XX^{ème} siècle par les colonisateurs (Allemands d'abord, Belges par la suite). Ce terme servant alors à désigner des Tutsi et Hutu établis dans l'ex-Congo-belge.

Si, a renchéri le professeur Tshibangu Kalala, les habitants du Rwanda, Tutsi et Hutu sont des Rwandais (ça tombe sous le sens), et parlant une seule et unique langue, le kinyarwanda, alors c'est une aberration sans limite d'évoquer l'existence de «rwandophones», tant il est notoire que sur la cartographie des Grands Lacs il n'existe aucune langue dite rwandaise.

Et c'est ici que la fourberie du régime de Kigali éclate au grand jour : prétendre protéger des «rwandophones», prétendument persécutés en RDC relève ni plus ni moins d'un machiavélisme abject qui cache mal les appétits expansionnistes d'un Paul Kagamé rêvant jour et nuit de faire main basse sur les ressources naturelles du Kivu.

À entendre les orateurs de ce jour mémorable, autant il existe sur le territoire congolais des (Ba) Luba, Mongo, (Ba) Ngala et (Ba) Kongo, (Ba) Zimba, etc., de même il faudra s'habituer à désigner les Tutsis et Hutus congolais par leur patronyme ancestral. S'agissant de la première catégorie (les Tutsi), dès lors que toute équivoque est levée, il n'en demeure pas moins que la redéfinition de l'appellation de «Banyamulenge» s'impose plus que jamais.

Maintenant que les choses sont claires, il reste à voir si les services spécialisés en sont suffisamment informés. Ou si les concernés s'en accommoderont à l'avenir. En définitive, la sagesse commande à ce stade que chacun mette de l'eau dans son vin. Les appellations des uns et des autres ne constituent pas une urgence. Gagnons d'abord cette guerre !

Depuis Kindu

Matata Ponyo dénonce de graves dysfonctionnements des opérations d'enrôlement et appelle la Ceni à se ressaisir

Comme d'autres acteurs politiques et sociaux qui ont fait part de graves ratés qui entachent, depuis leur lancement, les opérations d'enrôlement des électeurs, c'est depuis son fief de Kindu, dans le Maniema, que le sénateur Matata Ponyo lance, à son tour, son cri d'alarme sur les dérives qui plombent le processus électoral. S'il plaide déjà pour une prolongation «d'au moins un mois» et l'augmentation du nombre de kits d'enrôlement dans le Maniema, il appelle, par conséquent, la Ceni à «suspendre», à défaut, le processus d'enrôlement pour «des ajustements qui s'imposent en vue de le crédibiliser».

Dans le Maniema, comme dans les provinces couvertes bien avant par les opérations d'enrôlement, les mauvaises nouvelles s'enchaînent. A cet effet, Matata Ponyo plaide pour une prolongation d'au moins un mois pour permettre aux électeurs du Maniema à s'enrôler. «A défaut, au regard de

tous les manquements et irrégularités enregistrés à travers le pays, je demande que le processus d'enrôlement actuel soit suspendu pour des ajustements qui s'imposent en vue de crédibiliser ce processus», note-t-il dans un communiqué de presse, daté du 1^{er} mars 2023, qu'il signe en sa qualité de président du parti politique, Leadership et Gouvernance pour le développement (LGD).

Matata Ponyo fonde ses conclusions sur des faits réels. «Je constate avec regret que le processus d'enrôlement des électeurs, débuté par la CENI dans la province du Maniema depuis le 16 février 2023, est entaché d'irrégularités flagrantes et graves qui, non seulement remettent en cause la crédibilité du processus électoral actuel, mais démontrent à ciel ouvert la fraude électorale qui est projetée en décembre 2023», note-t-il dans ce communiqué.

Pour le cas spécifique de la province du Maniema, Matata a fait un répertoire des ratés dans les opérations d'enrôlement, après

avoir visité certains centres d'enrôlement de la place et de territoires.

Au nombre de ces griefs, il fait remarquer ce qui suit : «Il y a un nombre insuffisant de machines par rapport aux centres d'enrôlement et à la demande de la population; Les machines disponibles sont techniquement moins performantes que celles de 2018; ce qui rallonge le temps d'enrôlement; Les machines tombent régulièrement en panne et le seul technicien qui doit les réparer est immobilisé au Bureau provincial de Kindu; les machines défectueuses prennent plusieurs jours pour être réparées».

Bien plus, pour obtenir leurs cartes d'électeur, Matata Ponyo indique que «certaines personnes doivent passer trois à cinq heures dans le bureau d'enrôlement; d'autres sont obligées de soudoyer les agents commis dans les bureaux d'identification et d'enrôlement des électeurs pour se faire enrôler rapidement».

Sans compter une «diminution systématique des centres

d'enrôlement comparativement au processus de 2018, et pourtant en terme démographique, il y a eu une augmentation de la population capable de participer activement au processus électoral en cours», la Ceni n'ayant pas également mis en place un dispositif pour faciliter la tâche aux personnes à mobilité douteuse, «fortement marginalisées» et qui prennent «deux à trois jours pour s'enrôler et obtenir leurs cartes d'électeur».

Pour toutes ces raisons, Matata craint le pire. Aussi invite-t-il la Ceni à prendre des actions correctives. A défaut, suspendre les opérations d'enrôlement pour remettre de l'ordre dans son processus.

Sera-t-il entendu ? Ce n'est pas, en tout cas, évident, au regard de l'arrogance qu'affiche le bureau Kadima, de plus en plus indifférent à toutes les alertes que lancent les forces vives de la nation. La dernière en date est venue des Catholiques et Protestants qui ont vivement appelé la Ceni à reconsidérer le processus qui va, selon eux, droit au mur.

Emmanuel Macron ce vendredi à Kinshasa : la France joue son va-tout en RDC

Le président français Emmanuel Macron arrive ce vendredi 3 mars, à Kinshasa pour une visite d'Etat de deux jours en terres congolaises. Le chef d'Etat français aura maille à partir avec une population congolaise, particulièrement jeune et surchauffée, qui l'attend de pied ferme pour lui dire ses quatre vérités sur le silence complice de Paris face aux relents expansionnistes du Rwanda dans la partie Est de la RDC. A Kinshasa, Macro devra jouer au funambule, sans égratigner la RDC, son hôte, et le Rwanda, son complice de tous les jours qui assure ses intérêts dans la région des Grands Lacs jusqu'au Mozambique. Pour Macron, le dilemme est de taille. Il aura deux jours pour convaincre et tracer une nouvelle ligne de coopération avec la RDC. Si non, Paris devra déjà mettre une croix sur la présence de Kinshasa de sa zone d'influence en Afrique Centrale. Pendant ce temps, l'arrivée de Macron suscite passion et colère. Tour d'horizon.



Lundi à Paris, Emmanuel Macron a expliqué les motivations de sa tournée en Afrique Centrale

ECONEWS

C'est ce vendredi 3 mars que le président français Emmanuel Macron foule le sol de Kinshasa pour une visite d'Etat de deux jours.

Selon l'Elysée, cette visite est l'occasion pour les deux pays de réchauffer leurs relations, dans un contexte particulièrement tendu où Kinshasa continue à dénoncer l'indifférence de Paris face à l'agression dont il se dit victime de la part du Rwanda, par les terroristes du M23 interposés.

A Kinshasa, comme ailleurs, les avis sont partagés sur ce voyage à haut risque de Macron. En effet, c'est la France qui joue sa survie en RDC. A Kinshasa, on attend le président français se démarquer de ses discours diplomatiques alambiqués en nommant le mal, c'est-à-dire le Rwandais Paul Kagame

comme principal ennemi de la paix dans la région des Grands Lacs.

D'ores et déjà, lundi à Kinshasa, l'ambassade de France en RDC a été prise d'assaut par un groupe de manifestants, visiblement hostiles à la présence de Macron dans la capitale congolaise. Au sein de l'opinion publique congolaise, Emmanuel Macron, tout comme la France, ne rassurent pas.

LECTURE CROISÉE

Congolais, résidant au Canada, Jean-Claude Muenda ne porte pas de gants face à l'hypocrisie de la France et de son président : « La France a déjà perdu la RDC par l'absence d'une vision claire. C'est ce qui arrive quand on porte à la tête de son pays un jeune banquier sans culture politique avérée. C'est ce qui arrive quand les médias ne jouent plus leur rôle dans un pays

démocratique. Aucun débat sérieux pendant la campagne électorale sur la politique française en Afrique. Qui a compris la stratégie que Macron a présentée lundi à Paris ? En quoi la transformation de base militaire en académie est une stratégie ou une vision ? Ça donne quel résultat ? Ça influence quoi ? La seule vérité qu'il a dite est que la France défend ses intérêts partout et il a omis d'ajouter, par conséquent, elle n'a pas d'amis. Ainsi, Macron ne dictera rien à Kinshasa. Il avancera la position de Kagame parce qu'il se trompe en pensant que le Rwanda lui servira de porte d'entrée en RDC. Une fois de plus, la France est entraîné de parier sur le mauvais cheval, presque à la fin du cycle de ce cheval. D'ailleurs ce n'est pas de cette façon qu'il consolidera sa position dans les Grands

Lacs. Elle n'a qu'à jouer franc jeu. L'Union européenne est censée financer à 2/3 les infrastructures de nouvelles chaînes d'approvisionnement. La France est son deuxième contributeur, elle n'a qu'à utiliser ce pouvoir pour négocier directement avec les pays qui comptent. Pour mettre de côté les bruits du Rwanda contre la France, c'est d'exiger la démocratie et elle verra que le FPR ne gagnera aucune élection ». Et de préciser : « S'il lui reste un peu de lucidité, il devrait emmener Kigali à accepter les conditions de partenariat économique que lui avait proposé Kinshasa en espérant les améliorer à l'avenir. Mais comme Kagame mène une guerre pour son enrichissement personnel et de son clan, il veut venir puiser seul. Et pourtant les temps ont changé... ».

Professeur de droit et analyste indépendant, Engunda Ikala n'y va pas non plus par quatre chemins. Sa lecture se situe dans un contexte géostratégique. D'emblée, il lance : « La France ne condamnera pas le Rwanda : Real politik ».

Il s'en défend en ces termes : « Kagame Museveni est un gage de succès du projet pétrolier TotalEnergies de Tilenga et Paul Kagame assure la sécurité du projet gazier de TotalEnergies en Mozambique. Emmanuel Macron ne peut pas être un allié de la RDC face à cette agression. Soyons réaliste, le président Macron n'a d'autres choix que de défendre les intérêts de la France qui, pour l'instant, sont incompatibles avec les intérêts sécuritaires de la RDC. Je serai président français, je ne condamnerai pas le Rwanda et l'Ouganda au risque de fragiliser les intérêts (gazier et pétroliers) de mon pays en Mozambique et en Ouganda. Les Congolais doivent faire de réalisme et de pragmatisme dans cette guerre. Comme le Rwanda et l'Ouganda, la RDC possède également des armes géostratégiques pour imposer son point de vue au niveau mondial. Il faut juste qu'elle en prenne conscience ».

Ce vendredi au palais de la Nation, le Président Félix Tshisekedi aura son premier tête-à-tête avec son homologue français. Ça sera l'occasion de se dire des vérités en face.

Les coulisses d'un voyage : la RDC veut des mirages français déclassés

HUGO IAMUSA

Les Congolais n'attendent qu'une chose du président français Emmanuel Macron : un discours clair sur l'agression rwandaise. Une condamnation sans équivoque du Rwanda est le minimum que les Congolais attendent du président Macron. Ne pas aborder cette question de manière limpide reviendrait à un soutien à apporter à l'agresseur rwandais.

A Kigali, on s'agit déjà, parce que dans ce pays où l'opinion publique est bridée, la pression publique qui monte en RDC n'est pas de nature à rassurer Kigali. Pour preuve, Paul Kagame est sorti de sa réserve. Difficile de comprendre que Kagame puisse se mettre en vedette pour se justifier alors qu'il ne cesse de

nier la présence de ses troupes sur le sol congolais.

Paris qui a cédé le secrétariat général de la Francophonie à la Rwandaise Mishikiwabo, doit savoir que cette prime n'est pas du goût des Congolais.

Il est temps que Paris pose des actes en quittant les discours endormant.

LES MOTS FORTS DE MUYAYA

Lundi devant la presse, le porte-parole du Gouvernement congolais, Patrick Muyaya Kate-mbwe, a clairement exprimé les attentes de Kinshasa.

« Nous voulons que la France clarifie sa position. Nous ne voulons pas de discours ambigus », a dit Patrick Muyaya.

Revenant sur la situation de crise qui déstabilise la partie Est de la RDC, Patrick

Muyaya a été tout aussi direct : « Sur cette question de sécurité, (la RDC veut que Macron) soit clair, pas de places pour l'ambiguïté. Le mal est connu, il faut le nommer ».

A son avis, Kinshasa accorde priorité à la crise dans sa partie Est. Pour le porte-parole du Gouvernement, toutes les autres questions pourront être abordées après.

Il rassure qu'il n'y aura pas d'accord lors de la visite du président Macron : « On va bien l'accueillir ». Il minimise les manifestations lundi devant l'ambassade de France en RDC : « Nous sommes un pays démocratique. Lorsqu'il y a des opinions divergentes, elles s'expriment (...) C'est dans ce cadre qu'il faut situer les manifestations devant l'ambassade de France à Kinshasa ».

KINSHASA ATTEND DU CONCRET

Et du concret, les Français ont eux-mêmes inspirés des Congolais, lorsqu'ils ont vu l'ambassadeur de France à Kinshasa se rendre auprès du ministre congolais de la Défense, l'ex-général Gilbert Kabanda. Préoccupés par la guerre dans la partie Est du pays, quelques intellectuels congolais se sont soutenus de l'option levée par Emmanuel Macron de doter la force aérienne française de rafales, remettant au parking les mirages 2000, pour des raisons diverses notamment l'arrêt de la fabrication des munitions.

Pour ces Congolais, passer par les actes revient à doter l'armée de l'air congolaise de ces mirages 2000. Dans l'Est de la RDC, ces avions de guerre

peuvent utilement servir contre des terroristes du M23. La France poserait ainsi un acte de justice envers la République Démocratique du Congo parce que le pays est agressé. Tous les rapports attestent que l'agression n'est plus un sujet philosophique. C'est une réalité documentée et acceptée par tout le monde, voire par le président Kagame lui-même. Personne ne met en doute cette agression.

Il est donc injuste de considérer que la France, qui assiste l'Ukraine dans sa guerre avec la Russie, ne peut qu'accéder à cette demande des intellectuels congolais. La France doit poser un acte fort. Les Congolais attendent un tel acte de la part de la France. Ce sera un soutien de taille au plus grand pays francophone au monde.

Pour répondre aux élucubrations de Kigali

« La RDC n'est pas une parcelle sans titre de propriété », assène le prof Tshibangu Kalala

Entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda, il n'y a jamais un problème de délimitation des frontières. Tout a été réglé en 1885 à la Conférence de Berlin. Lundi devant la presse, conviée au traditionnel briefing, le professeur Tshibangu Kalala, en compagnie du porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katambwe, a battu en brèche tous les subterfuges du Rwanda qui tente de réclamer la redéfinition de ses frontières avec la RDC.

TIGHANA MASIALA

La question de l'historique de la création, de la délimitation et de la démarcation des frontières de l'Est de la République Démocratique du Congo était au centre d'un briefing presse, le mercredi 1^{er} mars 2023, au cours duquel le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, s'est fait accompagner d'un expert en droits des organisations internationales et droit international de l'environnement, le professeur Tshibangu Kalala, auteur du livre « RDC et ses 11 frontières internationales ».

En effet, cette question de la délimitation des frontières orientales de la RDC étant d'actualité ces derniers jours, le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya, a accordé cette tribune à un expert pour en savoir davantage.

De ce fait, le professeur Tshibangu Kalala, après ses dix années de recherches, conclut que les frontières de la République Démocratique du Congo ne font l'objet d'aucun contentieux.

Sur les onze mille km de

frontières avec ses neuf voisins, seules celles d'avec le Rwanda posent problème à ce jour. Le nouvel alibi du Rwanda pour faire la guerre à la RDC serait rapport avec la démarcation des frontières qui date pourtant de l'époque coloniale. Certains politiques rwandais disent que la guerre d'agression qu'ils mènent en RDC via le M23 est justifiée par le fait que la RDC n'a pas respecté les frontières issues de la colonisation.

Pour ce faire, le professeur Tshibangu Kalala s'est fait le devoir de faire des recherches sur l'historique de la création, de la délimitation et de la démarcation des frontières de l'Est de la République Démocratique du Congo.

Expliquant la démarche dans l'élaboration de son ouvrage, le prof Tshibangu Kalala souligne qu'il a voulu savoir ce qui s'est passé à Berlin et là, il faut noter « qu'à Berlin, on n'a jamais abordé la question des frontières », a tenu à préciser l'auteur qui met quiconque au défi de prouver le contraire.

« J'ai passé plus de 10 ans de recherches sur la nature de nos



Le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya (à droite), et le professeur Tshibangu Kalala

frontières : de l'historique de sa création à la démarcation en passant par sa délimitation pour comprendre d'où nous venons et où en sommes-nous et comment nous avons eu ce territoire, un patrimoine sacré », a révélé le professeur Kalala avant de préciser que « les amis Rwandais qui tiennent ces propos, c'est par ignorance. On ne pouvait pas faire des frontières avec le Rwanda, parce qu'on ne le connaissait pas à l'époque. Les Allemands étaient intranquilles. Ils ne voulaient pas que l'on touche à l'intégrité territoriale du royaume du Rwanda. C'est au nom de ce principe que nous avons récupéré l'île d'Ijwi », révèle-t-il.

Selon lui, les frontières qui ont été tracées respectent les limites de l'ancien royaume du Rwanda.

Le jeu du Rwanda est

connu de tous. Tous ces alibis, protection des communautés marginalisées, la menace des ADF, etc., ne sont que des faux-fuyants. Cette guerre est économique.

« S'il y a des amis rwandais qui pensent qu'il y a leur portion des terres au Congo, ils doivent nous dire s'il s'agit de quelle terre ? Sur le plan intellectuel et technique », « nous sommes prêts », a martelé le prof Tshibangu.

Dans sa méthodologie pédagogique, le professeur Tshibangu a fait un survol historique depuis la Conférence de Berlin de 1885, affirmant que les frontières de la RDC n'étaient pas fixées au cours de cette rencontre et qu'à ce jour « la RDC n'a de conflit frontalier avec aucun de ses voisins », avant de donner les indications de la frontière de la RDC avec chaque voisin.

Avec l'Angola (2.525 km), la Zambie (2.100 km), la Tanzanie (492 km), le Burundi (205 km), le Rwanda (213 km), l'Ouganda (817 km), le Soudan du Sud (787 km), la RCA (1.100 km) et le Congo Brazzaville (1.544 km).

« A la Conférence de Berlin de 1885, il n'a jamais été question des frontières. Les 14 pays réunis ont traité de la liberté de commerce, la libre navigation et circulation dans le bassin du Congo et les règles à mettre en place pour l'occupation des territoires », a expliqué le professeur Tshibangu Kalala, avant de préciser que « les 38 articles du Traité de Berlin sont explicites à ce propos ».

Face à ces velléités, « nous devons être prêts à défendre notre territoire avec une armée dissuasive. Si quelqu'un veut revendiquer quoi que ce soit, nous allons répondre », rappelle le professeur Tshibangu.

Sur la question des « Rwandophones » - terme qu'il juge inapproprié - le professeur Tshibangu Kalala veut le bannir du discours habituel : « Il n'existe aucune tribu qui s'appellerait rwandophone. Il n'existe que de Tutsi et des Hutu congolais ». Ce qu'a appuyé le ministre de la Communication et Médias : « Tous, nous avons été entraîné dans une erreur. Il n'existe pas un peuple rwandophone au Congo ».

Pour protéger les frontières de la RDC, le professeur Tshibangu Kalala a plaidé pour la mise en place des bornes partout tout au long des frontières de la RDC.

A Libreville, Sama Lukonde a conduit la délégation congolaise au « One Forest Summit »

Le Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukondea fait un aller-retour mardi à Libreville pour participer au sommet sur les forêts du Bassin du Congo, co-organisé par le Gabon et la France

Arrivé à 12h30, heure locale, à l'aéroport Léon Mba de Libreville, le Premier ministre a été accueilli par son homologue gabonais, Alain-Claude Bilie-By-Nze.

Après le passage des troupes d'honneur officiel et salutations à la délégation congolaise, hommes et femmes qui ont bravé le soleil depuis très tôt le matin pour l'accueillir au sortir de l'aéroport, le Premier Ministre a été conduit à la présidence de la République du Gabon, cadre où va se dérouler le sommet sur les forêts du Bassin du Congo.

Ce sommet est un vé-



Echanges à l'aéroport de Libreville entre le Premier ministre, Sama Lukonde, et son homologue gabonais

ritable cadre où le Chef du Gouvernement congolais va, au nom du Chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi, faire un discours sur le rôle stratégique de la République Démocratique du Congo dans la conservation des ressources naturelles et la biodiversité du Bassin du Congo, dénommé

« One Forest Summit ».

Pour la RDC, conformément à la Déclaration de Yangambi, il doit être accordé à la préservation des forêts du Bassin du Congo une place importante pour sa contribution à l'équilibre climatique mondial et ses services écosystémiques offerts à

l'humanité dont les bénéfices ne sont plus à démontrer.

Le sommet de Libreville veut mettre en application les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat (2015) et la COP15 de Montréal sur la biodiversité (2022).

Le « One Forest Summit » a été l'occasion d'intensifier la coopération internationale pour la protection et la gestion durable des forêts tropicales autour de trois thématiques, à savoir la recherche scientifique sur les écosystèmes forestiers; les chaînes de valeurs durables dans le secteur forestier; et les financements innovants de la biodiversité. Ce sommet réunit des chefs d'état et des ministres de tous les continents, notamment des experts et des représentants d'ONGs autour de plusieurs objectifs. Il s'agit de donner aux pays forestiers des solutions très concrètes pour leur permettre de

tirer des bénéfices économiques des politiques plus protectrices des forêts ou encore de rémunérer les pays qui réduisent la déforestation, et lancer des mécanismes innovants pour financer des zones protégées.

Co-organisé par le Gabon et la France, ce sommet visait également à améliorer la conservation des forêts dans le monde et de contribuer à la protection du climat et des espèces dans un contexte de dérèglement climatique.

Deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie, le Bassin du Congo est étendu sur une superficie de 220 millions d'hectares de forêts répartis à travers plusieurs pays, dont la République démocratique du Congo, le Congo-Brazzaville, le Gabon, le Cameroun, la Centrafrique et la Guinée Equatoriale.

CELCOM/PRIMATURE

Surchauffe sur le marché des changes : le Gouvernement se tourne vers la BCC pour calmer la tempête

Sur le marché des changes, les mauvaises nouvelles s'enchaînent. Si à l'officiel, le dollar se change à moins de 2.100 FC, ce n'est pas le cas sur le marché parallèle où le «roi dollar» a déjà franchi la barre de 2.300 FC. La situation est alarmante. Et le Gouvernement en est bien conscient. Mercredi, le Comité de conjoncture économique (CCE), réuni autour du Premier ministre, s'est penché sur le sujet. Une mission spécifique a été confiée à la Banque Centrale du Congo (BCC), autorité monétaire par excellence de la RDC. Outre les mesures habituelles qui s'appuient sur le Pacte de stabilité signé, il y a quelques années, avec le Gouvernement, la BCC a mis en place un dispositif pour contrôler les flux de liquidités en monnaie nationale.

FRANCIS M.

Une relative stabilité observée, depuis quelque temps, sur différents segments de l'économie congolaise, est en train de voler en éclats. Sur le marché des changes, le «roi dollar» a pris de l'avance par rapport au franc congolais, entraînant une chute libre de la monnaie nationale. Dans un système de régime flottant, comme c'est le cas en République Démocratique du Congo, les meilleures indications viennent du marché parallèle où le dollar américain frôle la barre de 2.400 FC.

Par effet de contagion, sur le marché des biens et

services, les prix ont pris l'ascenseur, faisant craindre une spirale inflationniste.

Réuni mercredi autour du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, le Comité de conjoncture économique s'est penché sur le sujet. Objectif : ramener le calme sur le marché des changes, et par ricochet, stabiliser les prix sur le marché réel.

Pour arriver à cette fin, le Comité de conjoncture économique a chargé la Banque Centrale du Congo d'activer les mesures qui s'imposent.

Concernant notamment les efforts du Gouvernement pour la stabilité du franc congolais sur le marché des chan-



ges, le ministre d'Etat en charge du Budget, Aimé Boji Sangara, a fait le point de la situation et annoncé des mesures arrêtées pour freiner cette hémorragie.

«Pour ce qui est du marché des changes, on note une légère stabilité au niveau de l'indicatif, avec, au 24 février, un taux de 2035 FC contre 1 dollar américain et au marché parallèle, une légère appréciation du franc congolais qui s'est échangé au 24 février, à un taux de 2308,1 FC contre 1 dollar américain. Pour continuer à maintenir la stabilité du franc congolais, la

Banque centrale du Congo préconise la poursuite du suivi du facteur de liquidité dans le système bancaire national, la poursuite des réformes conclues dans le cadre du programme des réformes structurelles en rapport avec le programme avec le FMI, la poursuite de la politique de diversification de l'économie nationale, et enfin la limitation des paiements en cash en franc congolais, qui peuvent avoir un effet adverse sur le marché de change », a déclaré le ministre d'Etat en charge du Budget.

Toujours au niveau national, le Comité de conjoncture économique s'est félicité de la tenue à Kinshasa, du 20 au 23 février 2023, de la 47^{ème} assemblée générale de la FANAF (Fédération africaine des sociétés d'assurance de droit national africain).

«Depuis la libéralisation du marché des assurances en RDC, il s'est observé une croissance du chiffre d'affaires allant de 70 millions de dollars américains en 2018 à 268 millions de dollars US; ce qui représente un taux d'accroissement de 282%. Ce qui est intéressant pour notre secteur des assurances », a fait savoir Boji Sangara.

Quant aux principaux indicateurs conjoncturels, le CCE a établi le taux d'inflation à 4,175% en cumul annuel, contre 16,6% en glissement annuel, avec une projection à fin exercice de 9,7%. Les réserves en devises ont connu une légère augmentation de 0,13%, s'établissant au 24 février 2023, à 4,335 milliards USD, équivalent à peu près dix semaines d'importation des biens et services sur ressources propres.

Entrepreneuriat des femmes et soutien aux PME : lancement ce lundi à Mbuji-Mayi du projet TRANSFORME

Le Gouvernement de la République Démocratique Congo, à travers son ministère de l'Entrepreneuriat, des Petites et Moyennes Entreprises, annonce le lancement, le lundi 6 mars 2023 à l'hôtel Métropole de Mbuji-Mayi, du Projet d'autonomisation des femmes entrepreneures, mise à niveau des petites et moyennes entreprises, pour la transformation économique et l'emploi, en abrégé «TRANSFORME». Cette cérémonie sera suivie d'un atelier technique de présentation, le mardi 7 mars 2023.

Soutenu par la Banque mondiale, le Projet TRANSFORME vise à fournir un ensemble d'interventions qui : (i) renforcent le vivier d'une nouvelle génération de MPME et d'entrepreneurs, en particulier les femmes; (ii) améliorent l'accès au financement pour soutenir les opportunités de croissance des PME performantes, y compris celles bénéficiaires de programmes de subventions financés par des opérations en cours de la Banque mondiale; et (iii) appuient les réformes de l'environnement des affaires et

les améliorations de l'écosystème entrepreneurial.

Le projet TRANSFORME, conclu en juin 2022, constitue la deuxième expérience de mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement des PME adoptée en 2016 pour transformer l'économie nationale par la diversification des secteurs de production.

Entre 2019 et 2023, le gouvernement et son partenaire, la Banque mondiale, avaient lancé une expérience pilote à travers le Projet d'appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises (PADMPME) exécuté dans les villes de Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi.

Doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars américains, PADMPME a soutenu par des subventions et le renforcement des capacités 7720 femmes micro-entrepreneures, 960 entreprises des jeunes entrepreneurs, 430 PME établies à potentiel de croissance et 1600 jeunes aspirants entrepreneurs. Le gouvernement l'avait également positionné comme une réponse ponctuelle aux effets induits par la pandémie de COVID-19. La réforme légale globale ayant con-

duit à la modernisation du cadre juridique de l'entrepreneuriat à travers la loi sur la promotion de l'entrepreneuriat et les startups ainsi que celle sur l'artisanat est également parmi ses hauts faits d'armes.

Comme le PADMPME, le projet «TRANSFORME» cible trois groupes de bénéficiaires suivants : les femmes entrepreneures et les nouvelles entreprises; les PME à potentiel de croissance ainsi que les institutions financières, notamment les IMF. Il va aussi contribuer à l'amélioration de l'intermédiation financière et à la lutte contre la criminalité financière.

La résilience climatique, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation du changement climatique sont autant de thématiques préférentielles au même titre que la promotion économique de la femme.

A PROPOS DE TRANSFORME

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a identifié dans ses objectifs généraux, le secteur des PME comme un secteur stra-

tégique important car non seulement il contribue à la croissance économique inclusive, au développement régional, à la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, mais aussi qu'il joue un rôle essentiel dans le développement durable, l'égalité des sexes et la viabilité environnementale. Ce secteur est une source importante d'emplois dans tous les secteurs économiques et dans les zones rurales et urbaines, et contribue ainsi à la réduction des écarts de développement en favorisant un développement équitable sur une large base et en offrant plus de possibilités pour les femmes et les jeunes dans le développement économique du pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la RDC a sollicité et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit et un don pour financer le «Projet d'autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi», TRANSFORME RDC en sigle. L'objectif de développe-

ment de ce projet est d'améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises; (ii) accès au financement; et (iii) environnement des affaires.

Le projet TRANSFORME va s'exécuter dans les villes de Bukavu, Bunia, Goma, Kananga, Kinshasa, Matadi et Mbuji-Mayi jusqu'en 2027, pour impacter positivement la croissance des MPME notamment par l'augmentation du revenu annuel moyen généré par les MPME (+30%), la génération des revenus annuels supplémentaires (15.000), la création de 28.000 emplois pour les MPME des femmes soutenues, l'accès durable au financement et le développement de l'écosystème entrepreneurial par le soutien aux réformes du climat des affaires et de l'intermédiation financière.

AVEC CELCOM/PADMPME

Royalties dues à Dan Gertler : la Présidence de la République renvoie dans les cordes J-C. Mputu et « Congo n'est pas à vendre »

Si le ridicule pouvait tuer, il y a des ONG qui devaient se taire à jamais. Pour avoir fait de l'homme d'affaires israélien, Dan Gertler, son fonds de commerce, «Congo n'est pas à vendre» (CNPAV) vient de recevoir un camouflet de la part de la Présidence de la République pour avoir distillé dans l'opinion publique de fausses informations selon lesquelles le milliardaire israélien aurait déjà perçu près

de 60 millions USD de royalties, depuis la signature, le 24 février 2022, d'un accord de cession des actifs miniers et pétroliers avec la RDC. Entre-temps, c'est devant la justice que CNPAV et son porte-parole, Jean-Claude Mputu, devront se justifier pour « imputations dommageables et dénonciations calomnieuses ».

ECONEWS

En faisant du sensationnel, en faisant une fixation sur l'homme d'affaires israélien, Dan Gertler, Jean-Claude Mputu, porte-parole de «Congo n'est pas à vendre (CNPAV)», et cette ONG, ont une fois de plus tapé à côté en faisant état d'un montant de 60 millions USD que l'homme d'affaires israélien aurait déjà perçu, depuis la signature d'un accord, en février 2022, avec la République Démocratique du Congo.

Si le Groupe Ventora n'a pas tardé à réagir mardi aux contrevérités de CNPAV, mise en cause pour avoir piloté de bout en bout cet accord, la Présidence de la République a tenu à remettre, à son tour, les pendules à l'heure.

Contacté par le site d'infos en ligne actualite.cd, André Wameso, directeur de cabinet adjoint du Chef de l'Etat et chef de file de l'équipe de négociations de la RDC avec le Groupe Ventora, a rejeté en bloc le montage grossier de CNPAV.

«Ce raisonnement est totalement faux puisque après les négociations, la RDC récupère, aujourd'hui, 249 millions d'euros de royalties KCC (environ 260 millions USD), ce chiffre est bel et bien dans l'accord. Maintenant si on veut rapporter ça aux royalties que continuera de toucher Dan Gertler pendant 20 ans, il faut aussi capitaliser nos 260 millions USD pendant 20 ans. Ce qui revient à environ 600 millions USD donc 30 millions par an», avant d'ajouter : «Cela veut dire qu'en plus de 2 milliards de dollars US d'actifs récupérés, la RDC a réussi aussi à récupérer près de la moitié des royalties de Dan Gertler. Cet accord est donc complètement à l'avantage de la RDC malgré la mauvaise foi de l'ONG «Congo N'est Pas à Vendre» qui ne condamne pas l'agression rwandaise ni les autres contrats léonins dont la RDC et le peuple congolais sont victimes».

GRUPE VENTORA SAISIT LA JUSTICE !

Pour les graves affirmations du porte-parole de CNPAV qui n'ont pas laissé in-

différent le Groupe Ventora, sa réaction n'a pas tardé.

Dans un communiqué du 1^{er} mars 2023 de son service de communication, le Groupe Ventora décide d'engager des poursuites judiciaires contre principalement Jean-Claude Mputu de CNPAV, «pour imputations dommageables et dénonciations calomnieuses, parce qu'ils continuent à manipuler l'opinion publique en portant de fausses accusations à l'encontre de M. Gertler pour leur propre bénéfice».

Plus explicite, le communiqué précise que «ces déclarations faites par Monsieur Mputu dans ce média sont constitutives de l'infraction d'imputations dommageables. Du fait que ces déclarations sont faites sur un média congolais, nous avons décidé d'engager des poursuites judiciaires afin d'obtenir une condamnation avec des dommages et intérêts. Il faut que cesse ce genre de déclarations loufoques à la recherche du sensationnel, qui nuisent à la réputation et pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur une personne qui n'a eu de cesse à vous inviter à discuter en toute transparence».

Pour dissuader ceux qui, à l'instar de CNPAV, ont fait de Dan Gertler les raisons de leur existence, le communiqué rappelle que «Depuis toutes ces années, le silence de Monsieur Gertler sur toutes les accusations fallacieuses et diffamatoires n'a jamais été de la faiblesse, il a toujours cherché à privilégier le dialogue, mais le CNPAV d'Elisabeth Caessens a toujours fui toute invitation à la transparence».

Malgré toutes les flèches empoisonnées qui lui sont injustement lancées, le communiqué précise que «Monsieur Gertler, qui a positivement contribué économiquement et diplomatiquement à l'essor de la République Démocratique du Congo, continue de croire au destin exceptionnel de ce géant d'Afrique».

A noter que, pour les mêmes faits reprochés à CNPAV et ses relais médiatiques, une plainte a été dé-



Le 24 février 2022 à Kinshasa, la RDC et Dan Gertler ont conclu un accord par lequel le Gouvernement congolais a récupéré des actifs pétroliers et miniers de près de deux milliards USD (photo d'archives)

posée, depuis le 19 octobre 2022 à Paris, et le 25 octobre 2023 à Kinshasa, contre le média Africa Intelligence qui avait pris pour habitude de

«ne rapporter que des Fake news».

Le Groupe Ventora promet de «faire la même chose avec tout autre média, indi-

vidu ou entité qui persisterait dans les voies du mensonge dans le but de nuire» à Dan Gertler et au Groupe Ventora.

Communiqué de Presse

URGENT : POUR DIFFUSION IMMEDIATE

Kinshasa, le 1^{er} Mars 2023

NOTRE RÉACTION À L'ARTICLE PARU CE JOUR DANS LE MÉDIA « ACTUALITÉ.CD » et « DESKECO.COM »

Lors de notre dernier communiqué de presse, à la suite d'une énième campagne médiatique de dénigrement dans les médias locaux toujours par « le même groupe » acharné sur Monsieur Dan Gertler, dans le but de manipuler l'opinion publique, nous avions rappelé notamment ce qui suit :

- Nous nous réservons le droit de traduire en justice au moment et à l'endroit appropriés, ces individus pour imputations dommageables et dénonciation calomnieuse, parce qu'ils continuent à manipuler l'opinion publique en portant de fausses accusations à l'encontre de M. Gertler pour leur propre bénéfice.

Nous souhaitons porter à la connaissance de l'opinion qu'en date du 7 février 2023, Monsieur Gertler a personnellement adressé une lettre à plusieurs ONGs dont le CNPAV pour confirmer une invitation à venir discuter en toute transparence, en confrontant les données et arguments afin qu'ils prennent en compte des faits, des chiffres et des preuves pour démontrer la bonne foi du groupe Ventora pour ce qu'elle a fait, mais aussi leur faire comprendre le bien-fondé de l'accord historique signé avec le gouvernement de la RDC. Ils ont bien évidemment refusé l'invitation pour continuer à accuser de loin sans confrontation de leurs données aux nôtres, pour simplement continuer à justifier les fonds qu'ils reçoivent de leurs bailleurs de fonds. Nous avons décidé d'entreprendre donc, notre démarche directement vers leurs bailleurs de fonds pour qu'une discussion transparente puisse avoir lieu, nous sommes prêts pour cela à discuter de manière objective avec toute entité qu'ils désigneront, pour que seule la vérité triomphe au-delà des fakes news et autres diffamations.

Tenez, ce jour dans le média www.actualite.cd et www.deskeco.com, ils publient les propos de Jean Claude Mputu de CNPAV déclarant que « Dan Gertler a empêché plus de 2 milliards USD avec les royalties depuis la signature de l'accord avec le gouvernement ».

On ne peut pas prétendre être sérieux et affirmer des énormités pareilles !

Les déclarations mensongères faites par monsieur Mputu dans ce média sont constitutives de l'infraction d'imputations dommageables. Du fait que ces déclarations sont faites sur un média congolais, nous avons décidé d'engager des poursuites judiciaires afin d'obtenir une condamnation avec des dommages et intérêts. Il faut que cesse ce genre de déclarations loufoques à la recherche du sensationnel, qui nuisent à la réputation et pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur une personne qui n'a eu de cesse à vous inviter à discuter en toute transparence.

Depuis toutes ces années, le silence de Monsieur Gertler sur toutes les accusations fallacieuses et diffamatoires n'a jamais été de la faiblesse, il a toujours cherché à privilégier le dialogue, mais le CNPAV d'Elisabeth Caessens a toujours fui toute invitation à la transparence.

Nous rappelons aussi que depuis nos plaintes déposées en justice à Paris le 19 octobre 2022 et à Kinshasa le 25 octobre 2023, nous sommes engagés dans la même démarche contre le média Africa Intelligence qui avait pris pour habitude de ne rapporter que des Fake news, et nous ferons la même chose avec tout autre média, individu ou entité qui persisterait dans les voies du mensonge dans le but de nuire.

Monsieur Gertler qui a positivement contribué économiquement et diplomatiquement à l'essor de la République Démocratique du Congo continue de croire au destin exceptionnel de ce géant d'Afrique.

Fait à Kinshasa

Pour le GROUPE VENTORA DEVELOPMENT
Le Service de Communication
contact@communicationds.com

*1^{er} Mars 2023
9h30'*

Santé : des équipes du PEV seront déployées dans toutes les provinces pour gérer l'infodémie sur la vaccination

A l'heure des réseaux sociaux et de la globalisation, la désinformation à propos de la pandémie de COVID-19 a atteint des niveaux jamais égalés. Le phénomène infodémie a pris des proportions telles qu'il faut réagir pour contrecarrer la désinformation qui peut mettre en échec les mesures de santé publique. Le terme « infodémie » signifie une surabondance d'informations dont certaines sont vraies et d'autres fausses, observées au cours d'une épidémie. Cette pandémie a impacté négativement sur la vaccination de routine en République Démocratique du Congo.

VÉRON KONGO

Les lampions se sont éteints sur l'atelier de co-conception sur le développement de contenu dans la gestion de l'infodémie en RDC, organisé par le Programme élargi de vaccination (PEV) avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et autres partenaires.

Ces assises se sont tenues en deux phases. D'abord, du 27 au 28 février 2023, et ensuite, du 1^{er} au 2 mars 2023, au Village Venus, situé au quartier Bibwa, dans la commune de la NSele, à Kinshasa.

Dans la première partie, les participants ont tablé sur la conception sur le développement du contenu, et dans la deuxième, sur le renforcement des capacités dans la gestion

de l'infodémie, en se basant sur quatre piliers : identifier toute la désinformation et le guide des informations, simplifier tous les messages scientifiques, identifier les influences et la transformation.

Les participants à cet atelier ont également échangé sur l'utilisation des réseaux sociaux par la population. Cela aide cette dernière à consommer le contenu venant d'ailleurs et la pousse à ne pas se faire vacciner. Pour contrer cela, il faut doter les structures de santé d'un système de gestion efficace de l'infodémie, structure qui pourra travailler avec tous les acteurs, de même avec les communautés pour collecter et analyser les rumeurs, de sorte à proposer les productions de démythification.

Représentant le méde-



Les participants à l'atelier posent pour la postérité

cin-directeur du Programme élargi de vaccination, le Dr Bertin Lora, chef de division appui à la direction du PEV, a précisé que les différents acteurs devront arriver à gérer l'infodémie lié à la vaccination, en général, et contre la COVID-19, en particulier.

Pour mettre en œuvre les enseignements reçus, les bénéficiaires de cette forma-

tion, a-t-il annoncé, seront déployés dans toutes les provinces et zones de santé pour gérer l'infodémie avec la communauté. Car, le pays compte atteindre les objectifs tels que l'éradication de la poliomyélite, l'élimination de la rougeole et la fièvre jaune, de même que les autres maladies préventives à la vaccination.

Le chef de division ap-

pui a également défini la génération de la demande comme étant une composante importante sur la vaccination.

AIRA (Alliance africaine de réponse à l'infodémie) a été aussi portée à la connaissance des participants à cet atelier par les facilitateurs qui sont de l'OMS. Il s'agit de M. Salif Diarra et Mme Yara.

Le coordonnateur principal mondial pour la lutte contre la COVID-19 en visite en RDC

VÉRON K.

Le coordonnateur principal du partenariat mondial pour la préparation et la fourniture du vaccin contre la COVID-19 (CoVDP), Ted Chaiban, effectuée depuis le début de la semaine, une visite en République Démocratique du Congo d'une durée de sept jours.

Lors de cette visite, il s'est entretenu avec les responsables du Programme élargi de vaccination (PEV) et les partenaires de cette structure afin d'apprécier les progrès de déploiement de la vaccination contre la COVID-19 en République Démocratique du Congo, les efforts du pays à augmenter la couverture vaccinale contre la COVID-19 et les plans pour l'intégration de la vaccination contre cette pandémie dans les soins de santé primaires, les programmes de vaccination de routine et les autres interventions de santé concernant les populations.

Avec le coordonnateur résident, les chefs d'agences et du Fonds des Nations

Unies, l'échange a porté sur le soutien de l'ONU aux priorités sanitaires nationales avec l'intégration du vaccin COVID-19, de la vaccination de routine, en mettant un accent sur les groupes à haut risque (personnels de santé, personnes avec comorbidités, personnes âgées, déplacés internes, migrants et réfugiés, etc.).

«*En matière de santé publique, nous avons tous été témoins du coût colossal que représente l'exclusion, car, personne n'est protégée, tant que tout le monde n'est pas protégé*», a rappelé Ted Chaiban. Et d'enchaîner : «*C'est pourquoi nous continuons à insister sur l'importance de ne laisser personne de côté et s'assurer que tout le monde a accès aux doses de vaccins*».

A Kinshasa, le coordonnateur principal mondial et le coordonnateur résident ont participé à une série de réunions bilatérales et multilatérales avec les autres parties prenantes, les leaders religieux et communautaires, les représentants de la Société civile, les membres des sociétés sa-



vantes (Ordre des médecins notamment) pour exhorter à poursuivre et accroître leur engagement dans la vaccination.

«*Face à cette pandémie qui n'est pas encore terminée, le moyen durable de prévention demeure le vaccin. La vaccination doit continuer à être ouverte à l'ensemble de la population âgée partout dans le pays, en par-*

ticulier à l'endroit des groupes les plus à risque (personnes sans abri, personnes souffrant de maladies préexistantes), et souvent les plus touchées de manière disproportionnée afin de leur garantir une protection plus large et la réduction des impacts sanitaires et économiques qui les touchent», a fait savoir Adama Moussa, coordonna-

teur résident intérimaire.

Une délégation, conduite par Ted Chaiban, s'est également rendue à Bunia, dans la province de l'Ituri, pour s'imprégner de l'engagement et l'appropriation des autorités congolaises vis-à-vis de l'intégration et l'inclusion sociale des déplacés internes et réfugiés en terme de vaccination.

Révélation de João Lourenço : Luanda confirme des « contacts directs » depuis le 28 février avec le M23

Le Chef de l'État angolais, João Lourenço, a accueilli, jeudi soir, son homologue français, Emmanuel Macron, pour sa première visite dans le pays. Au micro de l'envoyée spéciale de RFI à Luanda, Lígia Anjos, il est revenu, dans une interview exclusive, sur les grands dossiers géopolitiques du moment, en Angola, mais aussi en République Démocratique du Congo, au Tchad, en République Centrafricaine et forcé sur les relations entre Luanda et Paris.

Il s'agit là du premier déplacement du président français, Emmanuel Macron, en Angola. Un voyage qui a été reporté à la suite de la pandémie. Que peut-on attendre de cette visite ?

Même s'il s'agit d'un voyage court, d'à peine quelques heures, pour nous il a une très grande importance politique. C'est une visite qui est très attendue. Qui ne s'est pas fait plus tôt pour les raisons que vous venez d'évoquer. Mais comme on dit « Il vaut mieux tard que jamais » ! Ce que nous attendons en tant que résultat de cette visite c'est que la présence du président français puisse signifier le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays : l'Angola et la France !

La France veut aider à diversifier l'économie angolaise. Quels sont les points clés de ce renforcement de coopération ? Le secteur de l'agriculture, du pétrole. Que peut apporter la France ? Un projet de tramway pour Luanda de la part d'Alstom ?

Lorsque l'on parle de la diversification de notre économie, on exclut, d'emblée, le secteur du pétrole. Dans ce domaine-là la France est très présente en Angola, depuis des décennies. Mais dernièrement le pari de l'Angola, c'est de continuer à exploiter le pétrole et le gaz, mais accorder une attention toute particulière à d'autres secteurs de l'économie.

C'est ce qui se passe déjà à l'heure actuelle heureusement. Peut-être pas autant que ce que nous aurions souhaité ! Et en ce qui concerne la France on compte sur des investissements privés français dans pratiquement tous les secteurs de l'économie, hors secteur du pétrole. Vous avez fait allusion à l'agriculture, il y a l'élevage, la transformation des produits agricoles. Mais nous aimerions qu'il y ait des investissements français également dans le domaine de la pêche, ceci permettrait de créer des emplois. Et dans d'autres secteurs de l'économie, surtout dans la production de biens pas seulement de consommation intérieure, mais aussi d'exportation.

Le pays veut créer de nouvelles stratégies pour le secteur pétrolier. Cela consiste en la construction de raffineries ?

Egalement, oui, mais pas seulement. On estime anormal qu'un pays comme l'Angola, avec une grosse production pétrolière, n'ait pas pu disposer jusqu'à récemment d'une capacité à transformer, ne serait-ce que partiellement, ce brut que nous exploitons. L'Angola possède une ancienne raffinerie, ici à Luanda, qui n'avait qu'une très faible production jusqu'à récemment. Nous avons réussi à réhabiliter cette ancienne raffinerie, maintenant elle produit cinq fois plus que par le passé ! Pas tellement dans le domaine du gazole, mais dans celui de l'essence.

Bien entendu c'est une chose de réhabiliter une vieille raffinerie et de multiplier par cinq sa production... C'est une autre chose de disposer de nouvelles raffineries, nous avons, donc, fait le pari de la construction d'une raffinerie au Cabinda. Elle produira à compter de décembre prochain 30.000 barils quotidiens, dans une première phase, puis dans une deuxième phase, encore 30.000 autres barils par jour ! Une raffinerie à Soyo, avec une capacité un peu supérieure à celle du Cabinda, on parle là de 100 000 barils par jour. Et nous avons décidé de reprendre un ancien projet, qui avait été commencé, puis pour des questions que personne ne comprend, avait été arrêté : il s'agit de la construction de la grande raffinerie de Lobito.

L'Angola va, donc, dans les trois prochaines années devenir autonome par rapport aux produits raffinés du pétrole : notre but est d'arrêter d'importer du gazole et de l'essence, en plus de l'investissement concernant des sources renouvelables d'énergie puisque les énergies fossiles sont amenées à disparaître dans les années qui viennent. L'investissement dans d'autres sources qui vont remplacer les énergies fossiles doit être fait aujourd'hui.

Le secteur hydroélectrique n'est pas une nouveauté ! 64 % de la production de l'énergie électrique en Angola repose déjà sur l'hydroélectrique. L'Angola compte actuellement trois grands barrages : je fais allusion là au Barrage de Kapanda, puis Laúca, re-



Le président angolais João Lourenço, lors de son entretien accordé à la rédaction en portugais de RFI, le 1^{er} mars 2023, à Luanda.

liés en réseau entre eux.

Nous sommes sur le point de conclure le plus grand de tous, lorsqu'il aura été achevé, celui de CaculoCabaça. Rien que celui-ci produira à lui tout seul plus de 2 000 mégawatts d'énergie ! Donc l'Angola sera, dans les années qui viennent, autosuffisant en termes de production d'énergie. Notre défi est de faire en sorte que cette énergie soit produite majoritairement depuis des sources renouvelables : hydro-électrique, solaire. Nous avons déjà amorcé nos premiers pas dans le domaine de l'énergie solaire, mais pas encore dans l'éolien, ça finira par arriver un de ces jours ! Et, très probablement, nous deviendrons des exportateurs d'énergie.

Monsieur le président, vous avez conduit la semaine dernière à Addis-Abeba une réunion sur la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo. Pourquoi, d'après vous, la paix n'est toujours pas au rendez-vous ?

Lorsqu'il s'agit de commencer un conflit armé, il survient comme ça : avec le premier coup de feu, tout est parti ! Quand on parle de mettre fin à un conflit armé, à une guerre, c'est bien plus compliqué et cela suppose du temps ! Ce serait une illusion de croire que c'est simple et que l'on peut en finir avec un conflit du jour au lendemain !

Voyons, d'ailleurs, ce qui se passe actuellement en Europe, avec cette guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis plus d'un an, maintenant. Personne ne sait à quel horizon ce conflit peut s'arrêter ! Bien que tout soit fait pour y mettre un terme personne n'a de réponses très crédibles à ce sujet.

En ce qui concerne ici la RDC, c'est un peu le même principe.

Ne tombons pas dans l'illusion que du jour au lendemain ça pourrait se terminer juste comme ça ! Ce serait l'idéal, évidemment ! Mais la réalité est toute autre.

Après le dernier sommet de Luanda, nous avons réussi à obtenir un premier cessez-le-feu... qui malheureusement a été violé à plusieurs reprises. On cherche à obtenir un nouveau cessez-le-feu. Et passer, ensuite, à la démobilisation des forces du M23 et, par conséquent, à la réinsertion des composantes du M23 dans la société congolaise. Le sommet d'Addis-Abeba a mandaté l'Angola pour entamer des contacts directs avec le M23. Et ce, dans le but, de parvenir à un accord sur ces deux sujets : le cessez-le-feu et le cantonnement de leurs effectifs. Ces contacts ont déjà été pris par les autorités angolaises auprès des leaderships du M23. Sans résultats à ce stade, ils ont commencé depuis hier [le 28 février].

Ce même sommet d'Addis-Abeba avait également pris la décision qu'une fois obtenu le cessez-le-feu il y ait le déploiement automatique d'une force régionale, de la région d'Afrique de l'Est, composée par 5 pays dont seul l'un d'entre eux, le Kenya, notamment, a déjà ses troupes sur place. Il faut travailler pour faire en sorte que les autres pays : la Tanzanie, le Burundi, le Soudan du Sud, l'Ouganda fassent de même. On sait qu'il est compliqué de mobiliser les ressources nécessaires à ce déploiement, mais le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine travaille en ce sens.

Lors du sommet de l'Union africaine le président de la commission de la CEEAC a estimé qu'il était temps que la médiation de l'ancien président kényan, de l'Afri-

que de l'Est, et la vôtre, de l'Union africaine, convergent. Qu'est-ce qui a été fait en ce sens ?

Nous travaillons de façon assez coordonnée, et pas seulement depuis ce dernier sommet de l'Union africaine. Luanda, Nairobi et même Bujumbura. Je ne manquerai pas d'inclure Bujumbura puisque c'est le Burundi qui préside actuellement la Communauté des États d'Afrique de l'Est. Ce triangle, et les 3 angles qui vont avec, travaillent depuis ce 28 février de façon très coordonnée. Il en va de la réussite de notre mission.

Lors du sommet de la CEEAC du 25 février à Kinshasa, un rapport de l'organisation a été remis aux chefs d'État et de gouvernement concernant l'attaque de la caserne de la capitale de São Tomé-et-Principe le 25 novembre dernier qui a fait 4 morts lors d'une supposée tentative de coup d'État. Quelle est la position de l'Angola et du bloc régional ?

Nous ne sommes pas encore en mesure de nous prononcer tant que les enquêtes en cours ne sont pas concluantes.

Nous regrettons ce qui est arrivé, des vies humaines ont été perdues. Mais nous ne voulons pas nous précipiter pour pointer du doigt quiconque sans que l'on soit arrivé encore à une conclusion objective des circonstances malheureuses de ce qui s'y est produit.

Après un an de guerre en Ukraine, sous la pression à la fois des Russes et des Occidentaux, quelle est la position de l'Angola afin de maintenir un équilibre entre les deux parties belligérantes ?

(Suite à la page 10)

La BAD conclut sa tournée 2023 des assureurs pour accélérer la mobilisation de capitaux privés sur le continent

Le rapport du G20 sur le cadre d'adéquation des fonds propres note qu'une mobilisation accrue de capitaux privés est essentielle pour atteindre les Objectifs de développement durable des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine

Le Département du cofinancement, des syndicats et des solutions clients du Groupe de la Banque africaine de développement a rencontré des assureurs basés à Londres pour stimuler leur soutien continu aux ambitions de l'institution en matière d'optimisation et de mobilisation du bilan, conformément à son programme de prêt pour 2023.

La Banque africaine de développement a organisé le 28 février à Londres, une réunion sur les relations avec les investisseurs à laquelle ont pris part des représentants de plus de 30 compagnies d'assurance de Londres, des Bermudes et d'autres marchés internationaux, y compris de nombreux syndicats de Lloyd's. La réunion se tenait en prélude à la prochaine conférence ExCred International.

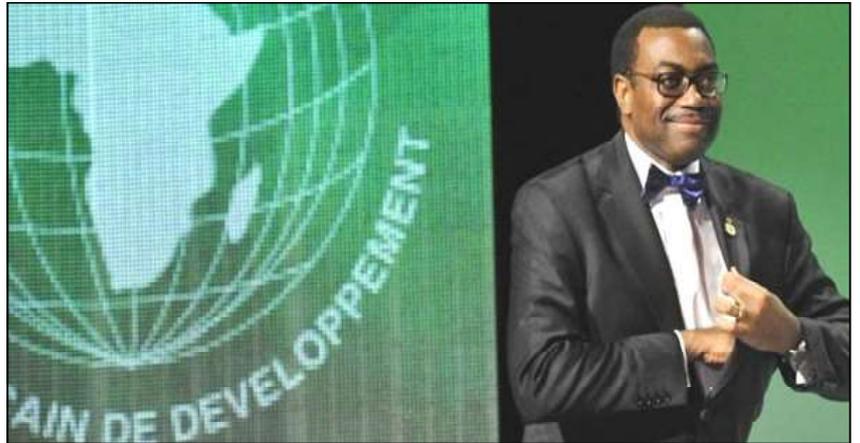
Le Groupe Texel, l'un des principaux courtiers du Groupe de la Banque africaine de développement, a accueilli l'événement, poursuivant son soutien aux objectifs de financement du développement durable des banques multilatérales de développement.

La session interactive a permis aux professionnels du marché de l'assurance d'en apprendre davantage sur le

Groupe de la Banque africaine de développement et ses plans de mobilisation des ressources pour 2023 et au-delà. Max Ndiaye, directeur par intérim du Département du cofinancement, des syndicats et des solutions clients, a souligné l'évolution des activités de transfert de risques de la banque et l'importance du statut de créancier privilégié dans la qualité des actifs du portefeuille de prêts souverains de l'institution. Il a également parlé du processus de montage et d'approbation des nouvelles transactions.

La Banque africaine de développement a renforcé les avantages de sa situation de crédit privilégiée en ce qui concerne la tarification et a précisé l'absence de défauts souverains sur ses prêts ou les facilités de crédit améliorées.

«Il est important que la Banque africaine de développement approfondisse ses relations avec les investisseurs institutionnels en expliquant leurs processus de montage et leur excellent cadre de gestion des risques afin de les attirer dans des projets qu'ils ne seraient normalement pas en mesure d'accueillir à un prix acceptable pour les emprunteurs de la banque», a expliqué Simon Bessant, respon-



Akinwumi Adesina, président de la BAD

sable mondial de l'assurance chez The Texel Group.

«Cette année est particulièrement excitante, car nous explorons de plus en plus des approches multi-instruments avec les assureurs par le biais de la syndication et des garanties à l'appui des emprunts souverains conformément à leurs cadres ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) nouvellement adoptés», a déclaré Nana Spio-Garbrah, responsable par intérim de la Division solutions clients à la Banque africaine de développement.

Le rapport du G20 sur le cadre d'adéquation des fonds propres note qu'une mobilisation accrue de capitaux privés est essentielle pour atteindre les Objectifs de

développement durable des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le rapport recommande l'augmentation du transfert des risques intégrés dans les portefeuilles de prêts des banques multilatérales de développement aux contreparties du secteur privé. La Banque africaine de développement poursuit ainsi son engagement auprès des gestionnaires d'actifs et des investisseurs institutionnels afin d'innover dans de nouvelles structures de partage des risques.

La Banque africaine de développement a déjà conclu de nombreuses optimisations de bilan et de partages des risques avec des pools de capitaux privés et/ou des fournisseurs de protection de cré-

dit non financés, mais elle reconnaît qu'un dialogue régulier contribuera à renforcer ses partenariats dans ce domaine. Parmi les exemples de transactions qui confirment le succès de l'initiative innovante «Room to Run» (R2R) de la banque, on peut citer la conclusion de «Room 2 Run souverain» en octobre 2022, avec la participation d'Axa, d'Axis et de HDI Specialty.

Depuis cette opération, la porte a été élargie pour mobiliser davantage d'investisseurs institutionnels afin de maximiser les avantages de l'augmentation générale de capital historique de la Banque africaine de développement et de tirer davantage parti de ses fonds propres.

Avec APO

Le Maroc lève 2,5 milliards USD sur le marché financier international

Le Maroc a émis un emprunt obligataire sur le marché financier international d'un montant global de 2,5 milliards de dollars, réparti en deux tranches de 1,25 milliard chacune, a indiqué, mercredi à Londres, la ministre marocain de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui.

La première tranche d'une maturité de 5 ans a été émise à un spread de 195 pb et un prix de 98,855%, offrant ainsi un taux de rendement de 6,22% et servant un coupon de 5,95%, tandis que la 2ème tranche d'une maturité de 10 ans et demi a été émise à un spread de 260 pb et un prix de 99,236%, soit un taux de rendement de 6,602% et un coupon de 6,50%.

Cette sortie à l'international fait suite à un Roadshow auprès de la communauté des investisseurs internatio-



Nadia Fettah, ministre marocain de l'Économie et des Finances.

naux, mené par Mme Fettah Alaoui, qui a été accompagnée par des responsables de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DTFE).

«Cette émission témoigne de la confiance des investisseurs quant à la résilience de l'économie marocaine dans un contexte de crise, ainsi que de la solidité

des fondamentaux macro-économique du Royaume et de la rigueur de ses finances publiques», a souligné Mme Fettah Alaoui dans une déclaration à la MAP.

Le Roadshow, le premier depuis trois ans, a été l'occasion de partager avec les investisseurs les grandes réalisations et le dynamisme de

l'économie marocaine sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume étant en position de leadership au niveau du continent africain, a-t-elle précisé.

«Cette sortie à l'international dans un contexte de volatilité et de difficulté des marchés financiers est la preuve de la qualité de notre économie et de notre crédit», a observé Mme Fettah Alaoui, notant que la réponse forte qu'ont apporté des investisseurs de grande qualité est un «vrai témoignage de la confiance dont jouit le Maroc».

Cette émission, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de diversification des sources de financement du Trésor et dont le montant est encadré par les dispositions la loi de finances 2023, a connu un franc succès auprès des investisseurs internationaux. Le livre d'ordres a dépassé les

11 milliards de dollars avec une large diversification en termes de répartition géographique que de profil des investisseurs.

Lors de ce Roadshow, qui a mené la délégation marocaine à Boston, New-York et Londres, ont été mises en exergue la stabilité politique dont jouit le Royaume, la résilience de son économie face à des chocs successifs d'ampleurs inédites ainsi que la portée des réformes menées sous la conduite éclairée de SM le Roi, particulièrement en matière de consolidation de l'État Social, d'intégration à l'économie mondiale et d'engagement en faveur du développement durable.

Cette émission a été réalisée sous format 144A/RegS afin de permettre une large participation des investisseurs à travers le monde.

Avec MAP

Révélation de João Lourenço : Luanda confirme des « contacts directs » depuis le 28 février avec le M23

(Suite de la page 8)

Ce n'est pas très juste de parler en termes d'une quelconque pression. Nous sommes un pays souverain, et nous avons notre propre capacité d'analyse. Et en fonction de cette capacité d'analyse, nous avons pris une décision. La position de l'Angola n'est pas le produit de pressions, que ce soit d'un côté ou de l'autre, ni de la Russie, ni de ce qu'on appelle l'Occident élargi.

Nous condamnons, de base, toutes guerres. L'Angola est un pays qui a vécu des décennies de guerre, et cela apporte aux peuples et le préjudice que cela apporte aux économies. Pour toutes ces raisons, nous ne souhaitons à personne de vivre une guerre.

Nous ne souhaitons pas que quelqu'un soit victime d'une guerre, que quelqu'un soit agressé par un pays extérieur. L'Angola a déjà été agressé par des forces extérieures que ce soit au Nord et au Sud. Comme conséquences nous avons eu un pays complètement détruit, qu'encore aujourd'hui nous essayons de reconstruire.

Donc nous ne souhaitons pas cela ni à l'Ukraine ni au peuple ukrainien. C'est pour cela que nous avons fait entendre nos voix pour que la Russie mette fin à cette agression contre le peuple ukrainien. Et qu'elle essaye, donc, de trouver une solution pour un cessez-le-feu immédiat et commencer un processus de négociations qui garantissent une paix durable.

Et non une paix éphémère. Une paix durable entre ces deux pays voisins, des peuples qui sont frères, qui parlent presque la même langue, comme le portugais et l'espagnol. Ils ont une histoire commune sur divers points. Mais que l'on dessine, qu'on construise, définitivement une paix durable pour l'Europe, martyrisée par deux grandes guerres mondiales.

Dès votre arrivée au pouvoir, Monsieur le président, vous avez fait de la lutte contre la corruption, une priorité. Quel est le bilan que l'on peut faire maintenant concernant la récupération, notamment, des avoirs ?
Ce processus de récupération d'avoirs est en cours depuis un moment. Malheureusement la récupération

n'est pas volontaire. Sauf rares exceptions, les personnes visées voient leurs actifs, qu'ils détiennent, être retirés sous la contrainte, par la force de la justice. De la justice angolaise et pas seulement, d'ailleurs nous devons saluer la collaboration d'autres États.

D'autres États où les avoirs se trouvent domiciliés, en Europe en particulier. Mais le volume d'actifs récupérés, que ce soient des actifs physiques ou des actifs financiers ou encore des participations dans des entreprises, est considérable.

Je dois vous dire que le Plan d'intégration des municipalités qui est en train de construire beaucoup d'infrastructures au sein des municipalités, comme des écoles ou des hôpitaux, et d'autres infrastructures, est financé avec des recours provenant de la récupération d'avoirs.

Les deux milliards de dollars que nous avons injectés dans le PIM - Plan d'Intégration des Municipalités - sont des recours provenant de la récupération d'actifs. Et je ne cite que ce cas spécifique. Il y a d'autres infrastructures, comme les usines de textile qui fonctionnent et qui produisent des tissus, tout en donnant de l'emploi aux jeunes est également une part provenant de la récupération d'avoirs. L'hôtel Intercontinental, sur l'axe routier, est aussi dû à la récupération d'actifs. Et bien d'autres projets dont je ne vais pas faire la liste exhaustive ici.

Est-ce cette année, avec la pandémie derrière nous, que l'Angola aura ses premières élections locales ?

Ce qui a empêché, ou ce qui a compliqué la réalisation des élections locales jusqu'à aujourd'hui, ce n'est pas la pandémie. Cela n'a rien à voir avec la pandémie. Il faut que dire la vérité. Les municipales ne se sont pas réalisées jusqu'à maintenant parce que la procédure législative municipale n'a pas été conclue. La vérité telle quelle est celle que je viens de vous énoncer. Tout ce qui puisse être dit en contradiction avec cela, n'est autre que mensonge ou un manquement à la vérité.

Nous sommes dans un État démocratique et de droit, tout doit être réalisé en accord avec la loi. Le président de la République n'est pas en condition de convoquer

des élections locales tant que nous n'aurons pas conclu cette procédure législative municipale. Tout doit avoir une base légale pour que le président de la République puisse donc convoquer les élections locales. Est-ce que cela se fera en 2023 ? Sait-on jamais ?

Comment réagissez-vous aux accusations de répression des manifestations comme ce fut le cas le 10 février dernier à Benguela et Luanda, des manifestations qui ont été avortées ?

Le terme « répression » est trop fort selon moi. Nous ne sommes pas dans un État répressif. Mais, comme nous avons pu le constater, les manifestations ne sont pas toujours aussi pacifiques qu'on pourrait le croire.

Le pire, ce serait comme dans le passé, qu'il n'y ait jamais de manifestations.

Que les manifestations soient tout simplement interdites, et ce n'est pas le cas. En Angola les manifestations ne sont pas interdites. La preuve ? Tous les week-ends il y a des manifestations ! Il y a une manifestation et manifestation, elles ne sont pas toutes pareilles. Toutes ne respectent pas ce que la loi établit et quelques-unes sont violentes, parfois un peu trop violentes contre le patrimoine public, contre les forces policières.

Et à ce moment-là l'État doit faire valoir son autorité. Tout le monde voit ce qu'il se passe à travers le monde, comme le cas des manifestations à Paris, les fameux « gilets jaunes », où les policiers et les manifestants ne se faisaient pas la bise pour autant. Il y a eu beaucoup d'affrontements et on n'a pas parlé de répression. Personne n'a parlé de répression. Les manifestants ont joué leur rôle, et les autorités ont fait aussi ce qu'elles avaient à faire.

On voit la même chose aux États-Unis, et même dans les grandes démocraties, on voit cela. Il est évident que l'idéal, c'est que les manifestations soient pacifiques, que personne ne soit molesté, ni blessé, et encore moins qu'il y ait des morts, il ne doit pas y en avoir.

La démocratie est une fête, ça ne peut pas être ce que vous appelez répression. En Angola il n'y a pas de répression. Tous les samedis, et c'est la preuve que cela n'existe pas, tous les sata-

nés samedis, il y a des manifestations en Angola.

Comment interprétez-vous le retrait de la présence militaire française dans certains pays africains comme le Mali, le Burkina Faso, et la RCA ?

Je pense que ceux qui doivent tirer des leçons de cette situation, c'est la France. La France doit se casser la tête et chercher les raisons, les raisons profondes, qui sont à la base de ce rejet, si on peut appeler ça comme ça, de la présence française dans ces pays-là, surtout dans la région du Sahel. Il faut discuter, il faut parler. Si le président Macron, qui arrive bientôt, veut aborder ces sujets avec moi, je lui donnerai mon opinion, que je ne vais pas vous dévoiler ici, mais à lui, je lui dirai évidemment avec plaisir.

Vous avez reçu récemment les présidents du Tchad et de la RCA, qu'est-ce qu'il est possible de faire ? Qu'est-ce qui est en train d'être déjà fait pour stabiliser la frontière entre les deux pays ?

L'instabilité de cette frontière n'est pas aussi grande qu'il y a deux ans. Il y a eu des progrès. Et on doit travailler pour qu'il n'y ait pas un retour en arrière, où il y avait une grande méfiance entre les deux pays. La RCA accusait le Tchad d'accueillir les groupes rebelles qui, à partir du territoire tchadien, réalisaient des actions sur le sol de la République centrafricaine. Nous nous sommes réunis il y a quelques jours à Luanda, et l'objectif était de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays voisins. Nous croyons que nous allons continuer à travailler pour garantir une stabilité politique et militaire, bien meilleure sur cette frontière.

Quel regard portez-vous, Monsieur le président, sur la transition tchadienne et la répression des protestations ?

Nous n'avons pas abordé cela, c'est une question intérieure de ce pays. L'Angola est impliqué dans cette situation de stabilisation en République centrafricaine, mais on ne nous a pas sollicités sur le processus qui se déroule au Tchad. Le Tchad est membre de la CEEAC, et non pas de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). C'est un sujet pour les pays qui

président la Conférence des Grands Lacs, donc ce n'est pas l'Angola.

L'ancien président de la République centrafricaine, François Bozizé, en exil, pourra-t-il quitter le Tchad vers une autre destination africaine ? On parle beaucoup du Brazzaville, mais aussi de Bissau, qu'en savez-vous ?

La présence de l'ancien président Bozizé au Tchad est le fruit d'un travail réalisé entre l'Angola, la République centrafricaine et le Tchad, du temps du maréchal Idriss Déby. L'Angola et le Tchad, surtout, ont joué un rôle important dans les négociations avec le président Bozizé et avec une partie des groupes rebelles pour qu'ils rendent les armes. Ce compromis a été maintenu avec succès, il nous semble... À l'exception de deux groupes qui, à l'époque, ont évité les négociations et le dialogue. Mais ceux qui ont souscrit à ce compromis, par écrit, le président Bozizé en tête, l'ont respecté jusqu'à présent. Le Tchad aussi a maintenu ses engagements, comme celui d'accueillir Bozizé sur son territoire. L'Angola a respecté ses engagements également. Mais il est sur le territoire tchadien qui a maintenant changé de pouvoir, et l'actuel pouvoir est libre de garder Bozizé ou non.

On parle beaucoup du Brazzaville, mais aussi de Bissau, qu'en savez-vous ?

Ce que je peux vous dire à ce sujet c'est que l'Angola a respecté ses engagements. Dorénavant, nous suivons la situation.

Quel est votre regard sur la présence de troupes militaires Wagner en République centrafricaine ?

C'est un sujet que nous avons cherché à éviter lors de nos rencontres avec le président Touadéra.

Nous considérons que c'est un accord bilatéral qu'il a fait avec cette force militaire, donc tout ce qui peut arriver de bien ou de mal est de la responsabilité du pays, et ils ont sûrement leurs raisons pour avoir passé ce genre de contrat.

Nous ne nous mêlons pas des affaires intérieures de la République centrafricaine.

Avec RFI

Quand le politique prend en otage le sport

Indignation du TP Mazembe contre l'ANR et le ministère des Finances

L'arrêt du championnat national et les actes de sabotage sur toutes les demandes du TP Mazembe à l'ANR (Agence nationale de renseignements) et au ministère des Finances. Autant de griefs que dénonce le staff de Mazembe qui s'insurge contre le lynchage dont il fait l'objet de la part du pouvoir en place à Kinshasa.

N.K.

Le TP Mazembe de Lubumbashi a accusé, mardi 28 février, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, de bloquer la paie de ses quoteparts. Son manager, Frédéric Kitengie, l'a dit dans un communiqué, largement relayé dans la presse.

« En dépit des assurances du Premier ministre ainsi que celles des ministres des Sports et du Budget, le paiement des quoteparts dus au TP Mazembe et qui sont introduits régulièrement à la chaîne de la dépense est systématiquement bloqué par le ministre des Finances », a-t-il souligné.

Dans la même note, Frédéric Kitengie reproche à l'ar-

gentier national de favoritisme au profit de clubs dirigés par ses proches. Et faute d'appartenir à ce sérail, ajoute ce manager, Mazembe se voit injustement refuser ses droits au remboursement de ses factures.

Selon Frédéric Kitengie, les Corbeaux lushois sont victimes de la politisation des sports. Il rappelle, entre autres, l'obstacle que les services de sécurité auraient créé pour empêcher l'avion affrété par l'équipe lushoise de se rendre à Dares-Salaam pour jouer contre Young Africa.

« Mazembe est plus que jamais déterminé à relever les entraves posées sur sa route. Personne ne viendra à bout de sa détermination. Mazembe à demeurer dans l'élite du football africain et ramener à la RDC des trophées les plus prestigieux », a poursuivi Frédéric Kitengie.

Pour l'instant, le ministère des Finances, encore moins l'ANR, ont préféré se taire face aux accusations du TP Mazembe.



Le SG de Mazembe (à droite) accuse le ministre des Finances (à gauche) de mettre les bâtons dans les roues de son équipe

RETRAITE DANS LA FERME DE FUTUKA

Après avoir été battus par les Tunisiens de Monastir (0-2) devant leur public du stade TP Mazembe de Lubumbashi, les Corbeaux sont internés dans la ferme Futuka, depuis mardi.

Le coach du TP Mazembe, Pamphile Mihayo Kazembe, a regroupé ses poulains pour préparer le match retour face à l'US Monastir de la Tunisie, en match comptant de la 4^{ème} journée, prévu le mercredi 8 mars 2023 à Tunis. A l'exception de Patient Mwamba, tous les inscrits à la CAF, resteront loin

de la ville de Lubumbashi jusqu'à ce samedi, avant de se rendre à Tunis.

Le TPMazembe jure de relever des entraves et demeurer dans l'élite du football africain en vue d'offrir à la République Démocratique du Congo d'autres trophées prestigieux.

V. CLUB CONTRE WYDAD CE VENDREDI

En Ligue des champions de la CAF, l'AS V. Club joue ce vendredi contre Wydad Club Athlétique de Casablanca, en match remis de la première journée de la phase des groupes de la Ligue des

Champions de la CAF dans le Groupe A.

Les deux clubs, qui se connaissent, vont s'affronter au stade Mohammed V, sous le coup de 20 heures, heure locale. Ce match, qui devait initialement se jouer le 12 février 2023 aurait été remis en raison de la participation de Wydad à la Coupe du Monde des Clubs qui s'est joué au Maroc.

Au cours de la conférence de presse d'avant-match, tenue jeudi 2 mars à Casablanca, Raoul Shungu, l'entraîneur principal de l'AS V. Club, s'est dit confiant sur la bonne forme de son équipe.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

REDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRETARE DE REDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

REDACTION GENERALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTERIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASTIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GENERAL
René LOKOTA

Coupe de la Confédération de la CAF : les Immaculés de DCMP promettent de mouiller le maillot pour se relancer

En Coupe de la Confédération de la CAF, les joueurs du DC Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa ont été motivés par le président du comité de direction dudit club, Paul Kasembele, par la remise d'une enveloppe en prévision de prochains matches de cette équipe à la Coupe de la CAF, a confié José Lusambo, l'un des responsables de la cellule de communication du club vert et blanc de Kinshasa, mercredi, à l'ACP, relayant les propos du n°1 de l'équipe.

« En guise de motivation pour la suite de la Coupe de la CAF, à commencer par le prochain match de l'équipe, le week-end prochain contre Rivers United, voici une enveloppe de 3.000 dollars américains, en raison de 1.000 USD à chacun. Cette enveloppe est mise à la disposition de l'entraîneur Amadou Sampo, responsabilisé pour sa gestion or-



DCMP promet de se battre pour se relancer dans la Coupe de la Confédération de la CAF

thodoxe», avait-il dit indiquant que, pour cela, le dernier mot revenait joueurs, les vrais acteurs sur le terrain avant de se mettre à l'écoute de ses interlocuteurs que sont le staff technique et tous les joueurs. Néanmoins, les propos de Paul Kasembele étaient de quelques regrets dus au comportement de certains de ses poulains.

« Il est inexplicable que

certains joueurs bafouent leur propre carrière par la négligence qu'ils affichent de temps à autre », avait-il ajouté en appelant les uns et les autres à l'ordre.

En réponse aux propos de Paul Kasembele, a renchéri José Lusambo, tous les joueurs ont promis de mouiller leurs maillots pour la suite de la compétition. Premier acte de cette promesse, le face-

à-face de Port Harcourt au Nigeria, synonyme de revanche, entre Rivers United du Nigeria et DC Motema de la RDC, battu (0-1), dimanche dernier, au stade du 11 novembre, à Luanda.

Selon la source, les joueurs de Motema Pembe ont fait cette promesse à l'issue d'une réunion tenue, mardi, au restaurant de l'hôtel Lukweku, à Luanda, en Angola et présidée par le président du comité de direction du DCMP, Paul Kasembele, dans le but de réarmer moralement ses poulains, d'autant plus que le staff dirigeant n'a pas lésiné sur les moyens pour mettre les joueurs dans les bonnes conditions mentales, pour la suite de la compétition, à commencer par le match de la 4^{ème} journée, à Port Harcourt, au Nigeria, le dimanche prochain, contre le club local de Rivers United.

AVEC ACP

Adolphe Muzito : « Le peuple congolais n'a pas de sentiments anti-français »

Si l'arrivée du président français Emmanuel Macron à Kinshasa est accompagnée d'une forte tension dans l'opinion publique congolaise, au Nouvel Elan d'Adolphe Muzito, on pense que sa venue en République Démocratique du Congo devait servir de déclic pour une nouvelle forme de coopération entre Kinshasa et Paris.

Dans un message, parvenu à Econews, le président du Nouvel Elan, Adolphe Muzito, se félicite du voyage qu'il effectue, les 3 et 4 mars 2023, le président français à Kinshasa. «Le peuple congolais n'a pas de sentiments anti-français», lance Adolphe Muzito, comme pour se démarquer de l'opinion publique qui se montre plutôt sceptique à l'arrivée de Macron à Kinshasa, en raison de bons rapports qu'il entretient avec le président rwandais Paul Kagame.

A ce propos, Adolphe Muzito note que le peuple congolais «est et

reste en colère contre la diplomatie de soutien des dirigeants français en faveur du régime de Paul Kagame, président du Rwanda, pays qui, avec l'Ouganda, depuis de nombreuses années, agresse la RDC et pille ses ressources naturelles sous le regard indifférent, voire complice de grandes puissances».

Aussi, pense-t-il que la venue de Macron à Kinshasa et le renforcement de la coopération entre la RDC et la France «contribueront, comme l'a souhaité dernièrement le Pape François, à mettre fin à cette situation».

Enfin, Adolphe Muzito souhaite voir le pays se concentrer pour «bâtir une coopération équilibrée et de qualité».

Intégralité de la déclaration de Nouvel Elan.

ECONEWS



MOT DE BIENVENUE

Je suis particulièrement heureux de saluer l'arrivée du Président de la République Française, Emmanuel Macron, en RDC.

Au nom de mon parti Nouvel Elan et en mon nom propre je lui souhaite la bienvenue.

Mon pays aime la France ainsi que son peuple et souhaite construire avec ce grand pays, des partenariats gagnants-gagnants dans les domaines économiques, financiers, industriels, éducatifs et culturels.

Le peuple Congolais n'a pas des sentiments anti-français.

Par contre, il est et reste en colère contre la diplomatie de soutien des Dirigeants français en faveur du régime de Monsieur Kagame, Président du Rwanda, pays qui, avec l'Ouganda, depuis des nombreuses années, agresse la RDC et pille ses ressources naturelles sous le regard indifférent voir complice de grandes puissances.

Mon Parti pense que votre venue en RDC et le renforcement de la coopération entre la RDC et la France, 5^{ème} puissance économique du monde, contribuera, comme l'a souhaité dernièrement le Pape François, à mettre fin à cette situation.

Concentrons nous à bâtir une coopération équilibrée et de qualité.

La RDC a besoin de la France !

La France a besoin de la RDC !

Fait à Gungu, le 02 mars 2023.

Pour le Nouvel Elan,

Adolphe MUZITO

Ancien Premier ministre

Siège social du Parti: 34/18, Avenue Lukusa Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo.
Tél. : +243 81 60 71 244 E-mail : nouvelelan26@gmail.com

